

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2018

---

DÉMOCRATIE PLUS REPRÉSENTATIVE, RESPONSABLE ET EFFICACE - (N° 911)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CL1502

présenté par

M. Ferrand, rapporteur général, Mme Braun-Pivet, rapporteure et M. Fesneau, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« de présidence »

les mots :

« d'une fonction de président ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel